



4.2. COMMENT INTERPRÉTER CETTE CROISSANCE IMPORTANTE?

LA CONTRIBUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Selon le CRISP, les activités non marchandes ont été fortement soutenues par les politiques publiques de lutte contre le chômage (Dryon & Krzeslo, 2003: 5). En effet, le secteur non marchand « a été le réceptacle des emplois créés dans le cadre des programmes de résorption du chômage » (Dryon & Krzeslo, 2003 : 7). Ainsi, les mesures telles que le Plan Maribel social et Maribel fiscal, les contrats ACS et APE, les contrats PTP, qui concernent principalement le secteur non marchand privé et public, ont contribué à sa croissance.

UNE CROISSANCE EN RÉACTION À UNE AUGMENTATION DES BESOINS?

Selon l'Unipso, « divers éléments sont susceptibles d'expliquer cette forte augmentation: le vieillissement de la population, les évolutions sociétales (stress, pollution, consommation abusive de médicaments...), la sensibilisation de la population à des questions médicales (IVG, MST, contraception), le système du tiers payant, l'éclatement de la cellule familiale, le travail des femmes, le statut de la personne handicapée... Le secteur a dû adapter les services existants mais également inventer et créer de nouveaux services, capables de répondre adéquatement aux nouveaux besoins » (Unipso, 2009 : 45).

UNE CROISSANCE EN FONCTION DU SOUTIEN DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le secteur non marchand se développe en interaction et en fonction du soutien des politiques publiques. De ce fait, son périmètre est à géométrie variable selon l'orientation politique du moment, « le champ couvert par le non-marchand étant appelé à se développer ou à se résorber en fonction de la décision politique » (Dryon & Krzeslo, 2003 : 8). Le financement est variable selon le secteur considéré et est relativement incertain, ce qui peut avoir un impact sur l'avenir des secteurs. Un enjeu important pour ceux-ci, notamment dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat, est qu'on puisse « garantir l'égalité de traitement et la continuité de chaque service et institution par un financement public cohérent, suffisant et pérenne » (CBENM - BCSP0, 2014 : 18).

On assiste également à l'éclosion de services marchands au sein de certains secteurs APEF. Ceci induit une mise en concurrence d'autant plus forte qu'elle a lieu dans un contexte de déficits publics et de réduction de la dette. Ainsi, des activités assurées par les services publics ou les associations subventionnées sont mises en place par des acteurs à finalité marchande (Marée & Mertens, 2002). Dès lors, selon une étude du FOREM, une grande partie des employeurs du secteur de l'aide sociale « craignent une sorte de privatisation du secteur car la tendance est à une augmentation du nombre de services payants pour les usagers. Cette crainte est particulièrement évoquée par les employeurs de quelques sous-secteurs d'aide directe aux personnes (aide familiale, soins de santé et santé mentale) » (FOREM, 2006 : 12). De ce fait, la croissance observée pourrait être le fait d'activités tendant vers la marchandisation, ce qui questionne la définition même des secteurs considérés.